



Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Un Budget au Service de la Nouvelle-Beauce

Ville de Sainte-Marie, le 27 novembre 2014. – Les membres du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce ont procédé le 26 novembre 2014 à l'adoption des prévisions budgétaires de la MRC pour l'année financière 2015 qui débute le 1^{er} janvier. Ce budget équilibré s'élève à 7 420 931 \$. Il représente une diminution de 527 552 \$ par rapport à 2014. Cet écart s'explique par le chevauchement de règlement d'emprunt effectué pour la réalisation de travaux au Centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD). Si on exclut cette situation particulière, le budget global de la MRC augmente de 59 333 \$, soit 0,81 %.

Les services offerts par la MRC de La Nouvelle-Beauce aux municipalités et à la population sont l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, la gestion d'un centre de gestion et de récupération des déchets et des éco-centres, la sécurité incendie (coordination, prévention, formation et intervention), la gestion d'un point de services SAAQ, la gestion des cours d'eau et de l'entretien de la Véloroute de la Chaudière ainsi qu'un support financier au transport adapté, au développement économique, à la salle de spectacle la « Méchatigan » et quelques activités du milieu.

Soulignons que les quotes-parts payables par les 11 municipalités de la MRC sont en fonction des services et des mandats que celle-ci assure auprès de chacune des municipalités. Ces quotes-parts sont déterminées par différents critères de répartition qui sont établis par le conseil et qui visent à ce que la distribution des dépenses soit le plus équitable possible entre les municipalités et les services offerts.

En raison du nouveau pacte fiscal 2015 qui encadre les transferts du gouvernement du Québec vers les municipalités locales et régionales de comté, la MRC de La Nouvelle-Beauce doit composer avec une diminution de remboursement de la TVQ (50 % au lieu de 62,8 %) et certaines coupures financières pour certains programmes. Entre autres, la coupure de la subvention de l'entretien de la piste cyclable en totalité et une partie de la subvention dédiée au développement économique. Toutefois, le conseil de la MRC a convenu de maintenir sa participation financière envers les activités de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat.

Le préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, M. Richard Lehoux, s'est dit satisfait de l'exercice fait par le conseil et l'équipe de direction de la MRC afin d'arriver à l'adoption, une fois de plus, d'un budget équilibré qui tient compte de la capacité de payer des municipalités et des contribuables et qui doit composer avec une diminution des transferts du gouvernement du Québec.

En plus de ses services et mandats habituels, l'agenda 2015 de la MRC de La Nouvelle-Beauce sera orienté vers les dossiers suivants :

- *L'intégration de la municipalité de Frampton au Service régional d'inspection municipal en bâtiment et en environnement. La MRC assure déjà ce service pour les municipalités de Saint-Elzéar, de Saint-Isidore, de Sainte-Marguerite, de Saints-Anges et de Vallée-Jonction.*
- *La construction de nouvelles cellules d'enfouissement au lieu d'enfouissement technique situé à Frampton.*
- *La mise en œuvre d'actions identifiées au Plan de développement du territoire et des activités agricoles (PDTAA).*
- *La continuité de la révision du Plan de gestion des matières résiduelles ainsi que du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, de même que le Plan de mise en œuvre de chacun de ces outils.*
- *La révision du schéma d'aménagement du territoire et du développement.*
- *La modernisation des rôles d'évaluation en fonction des nouvelles exigences gouvernementales en matière d'évaluation foncière qui prévaut pour l'ensemble des MRC de la province.*
- *La finalisation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales qui vise 424,2 km de routes dites de niveau local de type 1 et 2 et dont 114 km sont ciblés par la MRC comme prioritaires, du fait qu'elle connecte une municipalité à une autre ou par son importance pour le développement socio-économique.*
- *Enfin, les dossiers qui interpellent la vitalité socio-économique de La Nouvelle-Beauce et de la région Chaudière-Appalaches et qui peuvent être l'objet de restrictions budgétaires gouvernementales en plus d'une décentralisation de pouvoir envers le palier municipal.*

– 30 –

Source : Mario Caron, directeur général de la MRC de La Nouvelle-Beauce

*Pour information : Richard Lehoux, préfet
Tél. : 418-387-3444*